



Pour diffusion immédiate
Côte-Nord

Projet de stabilisation de la plage Rochelois à Port-Cartier Le BAPE est à nouveau mandaté pour tenir une audience publique

Québec, le 24 septembre 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra une audience publique sur le projet de stabilisation des berges du secteur de la plage Rochelois par la Ville de Port-Cartier. Ce mandat débutera le 19 octobre 2026 et aura une durée maximale de quatre mois.

La commission d'enquête sera composée de François Boulanger et de Michel Germain, qui agira à titre de président. Les curriculum vitae des commissaires peuvent être consultés sur le site Web du BAPE.

Mandat retiré en 2022

Rappelons qu'une audience publique sur le projet devait se tenir en 2022 à la suite de la période d'information publique. Toutefois, comme la Ville de Port-Cartier a retiré son projet de la procédure d'évaluation environnementale, le mandat du BAPE a été, lui aussi, retiré. En 2023, la Ville a fait réintégrer le projet à la procédure et l'a mis à jour à la demande du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

À retenir

- Mandat d'audience publique d'une durée de quatre mois du 19 octobre 2026 au 19 février 2027;
- Les détails entourant les modalités de participation seront annoncés sous peu;
- La documentation sur le projet est accessible dans le site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Curriculum vitae de Michel Germain](#)

[Curriculum vitae de François Boulanger](#)

[Qu'est-ce qu'une audience publique?](#)



Source :
Patrick Fournier, conseiller en communication
581 925-0696 | 1 800 463-4732
plage.rochelois@bape.gouv.qc.ca